



# New Brunswick's Path to Green

Returning to normal



## June 7\*

75% of ages 12 and over with one dose  
Low COVID hospitalizations  
All NB health zones in yellow



## July 1st | Canada Day\*

20% of ages 65 and over with 2nd dose  
75% of ages 12 and over with one dose  
Low COVID Hospitalizations | All NB health zones in yellow



## August 2nd | NB Day\*

75% of 12 and over with 2nd dose  
All NB health zones in green  
End of Mandatory Order

<b>Travel Registration</b>	Required for all travel	Required for all travel outside Atlantic Canada / Avignon / Témiscouata Bubble	No requirements
<b>Travel</b>	<p>Opening up, with no isolation or testing required, for those travelling from PEI, NL, Avignon and Témiscouata (Quebec)</p> <p>Maintain requirement for isolating in a designated facility for those travelling from outside PEI, NL, Avignon and Témiscouata (Quebec)</p> <p><b>Compassionate travel</b> (includes end-of-life, funerals, providing/receiving care, including childcare, not otherwise available) Permitted for individuals travelling to NB or returning to NB from outside PEI, NL, Avignon or Témiscouata with isolation and testing required on days 5-7 and release with negative test.</p> <p><b>Cross border commuters and truckers will no longer be subject to testing and isolation requirements</b></p> <p><b>Workers (including rotational workers), those moving to NB and travellers coming to NB from outside PEI, NL, Avignon or Témiscouata must isolate with testing on day 5-7.</b> They can be released with negative test unless under an existing work-isolation plan. Whole family isolates unless isolating separately.</p>	<p>Open Atlantic Bubble to Nova Scotia</p> <p><b>Canadian (Domestic)/Maine travellers with one dose (Maine pending federal requirements)</b> No isolation requirement for travellers</p> <p><b>Canadian (Domestic)/Maine travellers with no vaccine (Maine pending federal requirements)</b> Isolation with testing on day 5-7 and release with negative test</p> <p><b>International Travellers with no vaccine or only one dose</b> 14 days isolation and day 10 test (pending federal requirements)</p> <p><b>International Travellers with two doses</b> No isolation required</p> <p><b>Remove requirement for isolating in a designated facility</b></p>	No requirements
<b>Masks</b>	Required as per current guidance	Required as per current guidance	No requirements
<b>Contacts, Gatherings and Capacity</b>	<p>Allow contact with all family and friends in yellow areas</p> <p><b>Indoor informal:</b> 20 people or fewer <b>Indoor formal:</b> 50% capacity with operational plan</p> <p><b>Outdoor informal:</b> two metre distancing between groups <b>Outdoor formal:</b> Maximum capacity possible with distancing and an operational plan</p>	<p>Allow contact with all family and friends in yellow areas</p> <p><b>Indoor informal:</b> 20 people or fewer <b>Indoor formal:</b> 50% capacity with operational plan</p> <p><b>Outdoor informal:</b> two metre distancing between groups <b>Outdoor formal:</b> Maximum capacity possible with distancing and an operational plan</p>	No requirements
<b>Restaurants, Business and Schools</b>	No change from current guidance	<b>Regular capacity with maintenance of contact lists for clients (gyms, salons, restaurants, etc.)</b> Mask use when distance not two metres or when not eating/drinking	No requirements
<b>Sports and Sporting Events</b>	<b>Organized sporting activity is permitted with operational plan</b> Games and competitions are restricted to players/teams based in PEI, NL, Avignon or Témiscouata	<b>Organized sporting activity is permitted with operational plan</b> Games and competitions with players/teams based outside of Atlantic Canada subject to travel requirements	No requirements
<b>Daycares and Camps</b>	No change from current guidance	Per updated guidance	No requirements
<b>Faith Gatherings</b>	<b>Open with a COVID-19 operational plan</b> Maximum 50% venue capacity Choir must be four metres from congregation	<b>Open with a COVID-19 operational plan</b> Maximum 50% venue capacity Choir must be four metres from congregation	No requirements

\*Plan conditional based on risk assessment, vaccination rates, COVID-19 hospitalizations, etc



## 7 juin\*

75 % des personnes âgées de 12 ans et plus ont reçu une dose du vaccin  
Très peu d'hospitalisations en raison de la COVID  
Toutes les zones de santé du N.-B. sont en phase jaune



## 1<sup>er</sup> juillet | Fête du Canada\*

20 % des personnes âgées de 65 ans et plus ont reçu la deuxième dose du vaccin  
75 % des personnes âgées de 12 ans et plus ont reçu une dose du vaccin  
Très peu d'hospitalisations en raison de la COVID  
Toutes les zones de santé du N.-B. sont en phase jaune



## 2 août | Fête du Nouveau-Brunswick\*

75 % des personnes âgées de 12 ans et plus ont reçu la deuxième dose du vaccin  
Toutes les zones de santé du N.-B. sont en phase verte  
Fin de l'arrêté obligatoire

Enregistrement de voyage	Obligatoire pour tous les voyages	Obligatoire pour tous les voyages à l'extérieur de la bulle atlantique / de la région d'Avignon / du Témiscouata	Aucune exigence
Déplacements	<p>Permis, sans aucun test de dépistage ou période d'isolement requis, pour les personnes provenant de l'Î.-P.-É., de T.-N.-L. et des régions d'Avignon et du Témiscouata (au Québec)</p> <p>Maintenir l'exigence d'isolement dans un établissement désigné pour les personnes provenant de l'extérieur de l'Î.-P.-É., de T.-N.-L. et des régions d'Avignon et du Témiscouata (au Québec)</p> <p><b>Déplacements pour raisons personnelles ou familiales</b> (comprend les visites en fin de vie, les funérailles et des soins, y compris la garde d'enfants, qui ne sont autrement pas disponibles) Autorisés pour les personnes qui se rendent au N.-B. ou qui reviennent au N.-B. après un voyage à l'extérieur de l'Î.-P.-É., de T.-N.-L., de la région d'Avignon et du Témiscouata, avec isolement et test de dépistage obligatoire au jour 5 (résultat obtenu au plus tard au jour 7); fin de l'isolement lorsque les résultats de test sont négatifs.</p> <p><b>Les navetteurs transfrontaliers et les camionneurs n'auront plus besoin de s'isoler ni de subir un test de dépistage.</b></p> <p><b>Les travailleurs (y compris les travailleurs en rotation), les gens qui déménagent au Nouveau-Brunswick et les voyageurs qui viennent au Nouveau-Brunswick mais qui proviennent de l'extérieur de l'Î.-P.-É., de T.-N.-L., de la région d'Avignon et du Témiscouata doivent s'isoler et subir un test au jour 5 (résultat obtenu au plus tard au jour 7).</b> Leur isolement peut prendre fin si les résultats de test sont négatifs, à moins qu'un plan d'isolement sauf pour aller travailler soit en place. Toute la famille doit s'isoler à moins que la personne puisse s'isoler dans un lieu séparé de la famille.</p>	<p>Ouverture de la bulle atlantique à la Nouvelle-Écosse</p> <p><b>Voyageurs du Canada et du Maine qui ont reçu une dose du vaccin (voyageurs du Maine – en attente des exigences fédérales)</b> Aucune exigence d'isolement pour les voyageurs</p> <p><b>Voyageurs du Canada et du Maine qui n'ont reçu aucune dose du vaccin (voyageurs du Maine – en attente des exigences fédérales)</b> Isolement et test de dépistage au jour 5 (résultat obtenu au plus tard au jour 7) et fin d'isolement si les résultats du test sont négatifs</p> <p><b>Voyageurs internationaux qui ne sont pas vaccinés ou qui ont reçu une seule dose du vaccin</b> Isolement de 14 jours et test de dépistage au jour 10 (en attente des exigences fédérales)</p> <p><b>Voyageurs internationaux qui ont reçu deux doses du vaccin</b> Aucune exigence d'isolement</p> <p><b>Supprimer l'exigence d'isolement dans un établissement désigné</b></p>	Aucune exigence
Masque	Obligatoire, conformément aux directives actuelles	Obligatoire, conformément aux directives actuelles	Aucune exigence
Contacts, rassemblements et capacité	<p>Permettre le contact avec toute la famille et les amis dans les zones en phase jaune</p> <p><b>Rassemblements informels à l'intérieur</b> : maximum de 20 personnes <b>Rassemblements formels à l'intérieur</b> : capacité de 50 % et plan opérationnel en place</p> <p><b>Rassemblements informels à l'extérieur</b> : distanciation de deux mètres entre les groupes <b>Rassemblements formels à l'extérieur</b> : Capacité maximum possible avec distanciation et plan opérationnel en place</p>	<p>Permettre le contact avec toute la famille et les amis dans les zones en phase jaune</p> <p><b>Rassemblements informels à l'intérieur</b> : maximum de 20 personnes <b>Rassemblements formels à l'intérieur</b> : capacité de 50 % et plan opérationnel en place</p> <p><b>Rassemblements informels à l'extérieur</b> : distanciation de deux mètres entre les groupes <b>Rassemblements formels à l'extérieur</b> : Capacité maximum possible avec distanciation et plan opérationnel en place</p>	Aucune exigence
Restaurants, entreprises et écoles	Aucun changement par rapport aux directives actuelles	<b>Capacité normale avec tenue de listes de contacts pour les clients (centres de conditionnement physique, salons, restaurants, etc.)</b> Port du masque lorsque la distanciation physique de deux mètres ne peut pas être respectée ou lorsqu'on n'est pas en train de manger ou boire	Aucune exigence
Sports et activités sportives	<b>Les activités sportives organisées sont permises, pourvu qu'un plan opérationnel soit en place.</b> La tenue de parties et de compétitions est limitée aux joueurs/équipes de l'Î.-P.-É., de T.-N.-L., de la région d'Avignon et du Témiscouata	<b>Les activités sportives organisées sont permises, pourvu qu'un plan opérationnel soit en place.</b> La tenue de parties et de compétitions de joueurs/d'équipes de l'extérieur du Canada atlantique doit respecter certaines exigences liées aux voyages	Aucune exigence
Garderies et camps	Aucun changement par rapport aux directives actuelles	Permis en suivant des directives mises à jour	Aucune exigence
Célébrations religieuses	<b>Permis avec un plan opérationnel relatif à la COVID-19</b> Capacité maximale de 50 % de l'établissement La chorale doit être à quatre mètres de la congrégation	<b>Permis avec un plan opérationnel relatif à la COVID-19</b> Capacité maximale de 50 % de l'établissement La chorale doit être à quatre mètres de la congrégation	Aucune exigence

\*Le plan est conditionnel à l'évaluation des risques, aux taux de vaccination, aux hospitalisations en raison de la COVID-19, etc.